L'environnement
que je choisis...

FRONTENAC

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE FRONTENAC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Bruno Turmel, Directeur Général et Greffier-Trésorier de la susdite municipalité,

QUE :

Les états financiers de la Municipalité de Frontenac et le rapport du vérificateur pour l'année 2021 seront déposés au conseil de la Municipalité de Frontenac lors de la séance ordinaire qui sera tenue le **5 avril 2022 à 19h30.**

DONNÉ au 2430 rue St-Jean, Frontenac, ce vingt-cinquième jour du mois de mars de l'an deux mille vingt-deux.

Bruno Turmel,
Directeur Général et
Greffier-Trésorier